



Association Coste

Maison d'Enfants à Caractère Social
T.E.R.A (service à destination de Mineurs Non Accompagnés et Jeunes Majeurs Etrangers)
Pôle Thérapeutique
IRIS – Service Visites Médiatisées
Colibris 
365 chemin de la Combe des Oiseaux – 30900 NIMES
Tél. : 04 66 36 94 94 / Fax : 04 66 36 94 93 / Mail : secretariat@assocoste.fr

Fiche de missions

MAITRE-SSE DE MAISON

Service Mineurs Non Accompagné et Jeunes Majeurs Etrangers

MISSIONS

Le/la maître/sse de maison est placé/e sous la responsabilité directe du Chef de Service de son service d'affectation. Au quotidien, il/elle collabore étroitement avec les autres professionnels (intervenant(s) socio-éducatif(s), infirmier(s), veilleur(s) de nuit, maîtresse(s) de maison, psychologue) de son service.

Dans le cadre du Projet d'Etablissement, le/la maître/sse de maison concourt à la mise en œuvre des missions de Protection de l'Enfance.

- Il/elle participe à l'animation du service d'hébergement (collectif et diversifié) et à la sécurité des personnes. A ce titre, il/elle prend en charge et traite le quotidien (alimentation, hébergement, animation) lié au bien-être physique et psychologique des enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis au sein de l'établissement.
- Il/elle s'implique dans la réflexion d'équipe autour du projet collectif et des projets individualisés, ainsi qu'aux actions de formation collectives à destination de l'équipe.
- Plus spécifiquement, le/la maîtresse de maison a pour missions :
 - o D'assurer l'organisation et la gestion de la vie quotidienne du lieu de vie
 - Entretien des locaux communs et des chambres et information sur d'éventuels petits travaux ou renouvellement de matériel nécessitant l'intervention du service achats, logistique et entretien.
 - Gestion du linge de maison et des vêtements des enfants accueillis
 - Gestion des stocks en lien avec le service achats, logistique et entretien
 - Réalisation des repas
 - Gestion de la planification des effectifs repas
 - o De participer à l'accompagnement des enfants et jeunes accueillis
 - Accueil et présence auprès des enfants
 - Accompagnement des enfants dans les différents temps du quotidien, en hébergement collectif et diversifié (repas, entretien de leur chambre, hygiène corporelle, ...)
 - Accompagnements extérieurs avec l'accord du chef de service



Association Coste

Maison d'Enfants à Caractère Social
T.E.R.A (service à destination de Mineurs Non Accompagnés et Jeunes Majeurs Etrangers)
Pôle Thérapeutique
IRIS – Service Visites Médiatisées
Colibris 
365 chemin de la Combe des Oiseaux – 30900 NIMES
Tél. : 04 66 36 94 94 / Fax : 04 66 36 94 93 / Mail : secretariat@assocoste.fr

- Participation aux réunions hebdomadaire d'équipe et aux analyses de pratiques mensuelles
- Suivi de la fiche vie quotidienne
- De participer à l'accueil téléphonique et physique
 - Accueil de visiteurs
 - Accueil téléphonique partagé avec les autres membres de l'équipe
- De transmettre les informations recueillies dans le cadre de son activité
 - Concernant les enfants ou la vie du groupe
 - A l'oral et par écrit, via le logiciel dédié de l'établissement.

PROFIL ATTENDU

- Permis de conduire
- Connaissance de la Protection de l'Enfance souhaitée
- Appétence au travail avec les adolescents, à partir de leur logement
- Inscription dans une démarche de « faire avec » et d'« aller-vers »
- Capacités d'écoute et de soutien auprès d'enfants, adolescents et jeunes adultes accompagnés dans le cadre de la Protection de l'Enfance.
- Connaissances générales en terme d'hygiène et de restauration collective.
- Formation adaptée à la fonction de maîtresse de maison d'une durée minimale de 175 heures, reconnue par la CPNE indispensable.
- Une expérience des publics MNA ou étrangers et la maîtrise d'une langue étrangère (anglais, arabe ou d'Afrique de l'ouest) sont un plus

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

sites d'intervention (en fonction des unités) : Hérault, Gard, Bouches du Rhône	Horaires d'internat
Travail week-end et fériés	Etablissement ouvert 7j/7, 365j/an

Spécificités du poste :

- Activité au sein d'un établissement nécessitant régulièrement des adaptations d'horaires afin d'assurer le bon fonctionnement du service ou de l'établissement.
- Travail à domicile et en internat, notamment auprès de publics adolescents.
- Nombreux déplacements à prévoir

Poste ouvert aux fonctionnaires (détachement au sein d'une association reconnue d'utilité publique) ou par voie de mise à disposition (autres associations)